

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DIU Echographie clinique en maladies infectieuses et tropicales

- > Composante : Formation continue en santé
- > Ouvert en alternance : Non
- > Lieu d'enseignement : Angers

Présentation

Selon une étude récente, 32% des cliniciens en maladies infectieuses avaient déjà utilisé un appareil d'échographie en service. 50% d'entre eux n'avaient reçu aucune formation à l'utilisation de l'échographie avant cela, et 40% avaient reçu une formation informelle auprès d'un collègue.

Il s'agit donc de la première proposition pédagogique au niveau national qui vise à former les infectiologues ou les internistes ayant une activité d'infectiologie, à la pratique de l'échographie polyvalente en service de maladies infectieuses.

Objectifs

Apprentissage de l'échographie au lit du malade en service de maladies infectieuses pour:

- * Réaliser des diagnostics infectieux et non infectieux
- * Sécuriser les gestes invasifs (ponction pleurale, ponction articulaire...)
- * Application à des situations spécifiques aux maladies infectieuses (risque REB, zones isolées, maladies tropicales...)

Les + de la formation

En partenariat avec :

 université
de BORDEAUX



Organisation

Contrôle des connaissances

La présence en cours est obligatoire. L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de Questionnaire à Choix Multiples (QCM), d'une durée de 2 heures et d'une épreuve orale sous forme d'un entretien. La validation repose aussi sur une évaluation de la pratique de l'échographie par le candidat au cours des 2 années du DU (transmission à l'équipe pédagogique d'images-clés via une plateforme). Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Admission

Conditions d'admission

Candidatures closes pour la session 2024.

Public cible

Prérequis nécessaire : Disposer d'un appareil ou d'un accès à un appareil d'échographie dans son service pendant les 2 années.

- * Internes de DES de maladies infectieuses.
- * Médecin titulaire d'un DES ou DESC d'infectiologie.
- * Internes de DES de médecine interne.
- * Médecins titulaires d'un DES de médecine interne.
- * Sur appréciation du dossier : médecins généralistes ayant une activité en maladies infectieuses

Droits de scolarité

Coût de la formation :

- Formation continue : 1500 euros (+ droits universitaires)
- Formation initiale : 700 euros (+ droits universitaires)

Capacité d'accueil

24 personnes maximum, 8 par faculté.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Adeline Roulière

📞 02 41 73 58 54

✉ adeline.rouliere@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

Vincent Dubée

✉ vincent.dubee@chu-angers.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Université de Bordeaux

Université d'Aix Marseille

Lieu(x)

📍 Angers